



Remariage, qui paye la maison de retraite?

Par **nurcanim**, le **03/07/2009** à **15:39**

Bonjour, mon père c'est remarié à 60 ans
son épouse a la maladie d'alzheimer et sa fille veut la mettre en maison spécialisée
elle a une très petite retraite, elle est propriétaire d'un studio et de la moitié de leur maison

ma question est la suivante, est-ce que mon père devra payer pour la maison de retraite ? où
est-ce que ça sera d'abord ses enfants ?
est ce que l'on peut être obligé de payer pour sa belle -mère ?

merci de m'éclairer
stéphanie